



CHAMBRE DES COMMUNES

THIERRY ST-CYR
Député de Jeanne-Le Ber

Montréal, le 4 février 2009

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, j'ai déposé à la Chambre des Communes le projet de loi C-291 visant à mettre en vigueur la Section d'appel des réfugiés (SAR). Ce projet de loi reprend celui de la députée bloquiste de Laval Nicole Demers, C-280, mort au feuillet à la dernière législature suite aux manœuvres des sénateurs libéraux et conservateurs.

En 2001, lors de l'élaboration de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), les membres du Comité de la Citoyenneté et de l'Immigration avaient convenu de faire entendre les requêtes des demandeurs d'asile par un seul commissaire, au lieu de deux. Avant cette date, il ne fallait que de l'appui d'un seul des deux commissaires au dossier pour obtenir le statut de réfugié. En réduisant ainsi de moitié le nombre de commissaire par dossier, le gouvernement libéral espérait rattraper le retard accumulé.

En contrepartie, un mécanisme d'appel devait être instauré pour assurer un minimum de justice naturelle et éviter au maximum l'arbitraire. Ce mécanisme a donc été prévu dans la loi, mais le gouvernement libéral a mise en œuvre la loi sans les articles portant sur la section d'appel.

En conséquence, aucun recours n'existe pour permettre à un demandeur de contester sur le fond la décision d'un commissaire. Mon projet de loi, C-291, vise à remédier à cette situation en accordant aux demandeurs du statut de réfugié le droit d'appel prévu par la loi. Pour que la SAR entre enfin en vigueur, nous avons besoin de votre collaboration afin de faire adopter le projet de loi C-291.

Je sollicite donc votre aide en vous invitant à remplir le formulaire ci-joint qui demande à tous les députés de la Chambre des Communes d'être présents en chambre lors des votes sur C-291 afin de l'appuyer. Je vous incite également à distribuer ce formulaire à vos contacts et à vos partenaires. Je vous remercie de votre soutien.

Thierry St-Cyr
Député de Jeanne-Le Ber
Porte-parole Citoyenneté et Immigration
Bloc Québécois

BUREAU DE MONTRÉAL

4071, rue Wellington
Montréal (Québec) H4G 1V6
Tél. : (514) 496-4885
Télé. : (514) 496-8097
stcyrt@parl.gc.ca



BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la justice, pièce 09
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : (613) 995-6403
Télé. : (613) 995-6404
stcyrt@parl.gc.ca